

**Institut d'Études Judiciaires
de la Martinique
(I.E.J.)**



**Campus Universitaire
97233 SCHOELCHER
Tél. : 05 96 72 73 80**

**51 Rue Lazare Carnot
97200 FORT DE FRANCE
Tél. : 05 96 73 90 01**

Directrice : Claire DEBOURG
*Agrégée des Facultés de Droit
Université des Antilles*

Président : Raymond AUTEVILLE
*Avocat à la Cour
Ancien Bâtonnier de l'Ordre*

**CYCLE DES CONFÉRENCES SUR LES LIBERTÉS
ET DROITS FONDAMENTAUX 2018.**

CONFERENCE DU VENDREDI 07 FEVRIER 2020 de 18 à 20 HEURES

AMPHITHEATRE FRANTZ FANON
Amphithéâtre Frantz FANON
Faculté de Droit & d'Economie de la Martinique
Campus Universitaire de Schœlcher

51 rue Lazare Carnot
TELEPHONE: 05 96 73 90 01
auteville.com

N° SIREN : 505 037 853

Code APE : 9499Z

97200 FORT DE FRANCE
avocat@cabinet-

N° SIRET : 505 037 853 00015



PRESENTATION DE L'INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME

DE LA MARTINIQUE

L'INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DE LA MARTINIQUE (I.D.H.M.), association régie par la loi 1901, a été créé à l'initiative de Monsieur le Bâtonnier Raymond AUTEVILLE.

L'Assemblée Générale Constitutive a eu lieu à l'Amphithéâtre Frantz FANON, Faculté de Droit de la Martinique, le 30 avril 2008.

L'INSTITUT DES DROITS DE L'HOMME DE LA MARTINIQUE, depuis sa création :

- œuvre par tout moyen à la promotion et au respect des Droits de l'Homme ;
- développe l'information et la formation relative à l'étude, à la défense effective des Droits de l'Homme ;
- favorise la formation et les échanges des praticiens des Droits de l'Homme, et renforce, dans un but commun de protection des Droits de l'Homme, les liens unissant ces praticiens ;
- participe et organise des actions de formation théorique et pratique, dans le domaine des Droits de l'Homme et des Libertés publiques ;
- organise des manifestations de toute nature, et encourage la publication d'études de travaux, ou d'articles relatifs aux Droits de l'Homme ;
- nourrit des liens avec d'autres Instituts ou organismes, exerçant des activités dans le domaine des Droits de l'Homme.

INTERET DE LA CONFERENCE

En France, le littoral est protégé par la loi relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. L'objectif est de préserver le patrimoine naturel, la biodiversité, les équilibres biologiques et la végétation. Pour cela l'urbanisation est particulièrement réglementée sur le littoral.

En Martinique, le littoral est particulièrement convoité, d'autant qu'elle accueille l'essentiel des activités touristiques et économiques, alors que de plus en plus de riverains souhaitent habiter la frange côtière.

Ainsi la tentation de privatiser le littoral est donc grande. Se pose véritablement la question de savoir comment protéger et aménager durablement et raisonnablement, le littoral.

Le professeur Pascal SAFFACHE, assisté de Mademoiselle Audrey PASTEL doctorante en aménagement de l'espace, vont nous présenter les caractéristiques physiques du milieu, les activités qui le perturbent, et les nouvelles modalités de gestion de l'espace.

Raymond **AUTEVILLE**
Avocat à la Cour
Ancien Bâtonnier de l'Ordre
Président de l'**IDHM**.

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

- **Allocution introductive**
Monsieur le Bâtonnier Raymond **AUTEVILLE**
Président de l'IDHM.

- **« CONNAISSANCE ET GESTION DU LITTORAL, L'EXEMPLE DE LA MARTINIQUE. »**
 - Monsieur Pascal **SAFFACHE**
Professeur des universités

 - Mademoiselle Audrey **PASTEL**
Doctorante en aménagement de l'espace,

- **DEBAT**

- **CLOTURE**

Monsieur le Bâtonnier Raymond **AUTEVILLE**
Président de l'IDHM

PROCHAINES CONFERENCES

SUR LES LIBERTES & LES DROITS FONDAMENTAUX.

► **VENDREDI 20 MARS 2020 : de 18 à 20 HEURES**

Amphithéâtre Frantz FANON
Faculté de Droit & d'Economie de la Martinique
Campus Universitaire de Schœlcher.

« LE DIALOGUE SOCIAL EN MARTINIQUE, UNE CONSTRUCTION A PARFAIRE »

➤ **Monsieur Daniel ROBIN**
Président de l'Association de Médiation en Binôme Paritaire
Président fondateur de la CGPME
Conseiller Territorial de Martinique

VENDREDI 27 MARS 2020 : de 18 à 20 HEURES

Amphithéâtre Frantz FANON
Faculté de Droit & d'Economie de la Martinique
Campus Universitaire de Schœlcher.

« LES PARTICULARITES DE L'HERITAGE EN MARTINIQUE »

➤ **Maître Murielle BELLEMARE**
Notaire

► **VENDREDI 03 AVRIL 2020 : de 18 à 20 HEURES**

Amphithéâtre Frantz FANON
Faculté de Droit & d'Economie de la Martinique
Campus Universitaire de Schœlcher.

« LE DROIT DE VIVRE DE SON TRAVAIL, UN MODELE COLLECTIVISTE MARTINQUAIS : LA SICA DE FONDS SAINT-JACQUES. »

➤ **Monsieur Guy FLANDRINA**
Journaliste - écrivain